

Séances du conseil municipal en mode virtuel : La participation en direct est maintenant possible

Comment participer aux séances ?



- Par l'entremise de la page *Facebook* de la ville de Château-Richer, un lien de la plateforme *Zoom* sera publié avec l'ordre du jour de la séance. Ce dernier est publié quelques jours avant la séance;
- Par l'entremise du site web de la ville de Château-Richer, en cliquant sur l'onglet greffe, puis séances du conseil municipal.

Équipement nécessaire pour participer en direct aux séances :



- Connexion internet;
- Appareil électronique muni d'une caméra (ordinateur, tablette, téléphone cellulaire);
- Microphone.

Comment poser vos questions ?



- Envoyer, par courriel, votre question à l'adresse courriel suivante : greffe@chateauricher.qc.ca, en fournissant votre **nom**, **prénom** et **adresse de résidence**;
 - Si vous participez en direct à la séance, vous pourrez prendre la parole afin de vous adresser directement aux élu(e)s;
 - Si vous ne participez pas en direct à la séance, votre question acheminée par courriel sera traitée au point à l'ordre du jour prévu à cet effet.

Il est à noter que toutes les questions doivent être soumises par courriel avant midi (12h00), le jour de la séance.

Comment écouter les séances du conseil en rediffusion?

- Via la chaîne *Youtube* de la ville de Château-Richer; (https://www.youtube.com/channel/UC6A-lxmli_nXsWNUbmZUrw?app=desktop)
- Via la page *Facebook* de la ville de Château-Richer; (<https://www.facebook.com/villechateauricher>)
- Via la Télévision d'Ici, sur votre téléviseur.